

## **SM le Roi inaugure le projet de prétraitement et de refoulement des eaux usées de la ville d'El Jadida**

### **Actualité Maroc**

Posté par: Visiteur

Publié le : 24-01-2012 21:20:57

**-Un projet à fort impact sanitaire, économique et environnemental bénéficiant à plus de 300.000 habitants à l'horizon 2030 .**

**-Le Souverain S'informe du plan de développement de l'assainissement liquide dans la province d'El Jadida, doté d'une enveloppe budgétaire de plus 1.145 MDH.**

-SM le Roi S'enquiert du programme de protection de la ville d'El Jadida contre les inondations qui mobilise des investissements de l'ordre de 72 MDH.

SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a procédé, lundi à El Jadida, à l'inauguration du projet de prétraitement et de refoulement des eaux usées de la ville, réalisé pour un investissement global de plus de 449,2 millions de dirhams (MDH).

Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre du schéma directeur d'assainissement liquide d'El Jadida, a porté sur la réalisation d'une station de prétraitement des eaux usées d'une capacité de traitement de 1.100 l/s (95.000 m<sup>3</sup>/j) et la construction d'un émissaire en mer sur une longueur de 2.086 mètres linéaires. S'étalant sur une superficie de 2 ha.

La nouvelle station de prétraitement comporte une fosse à bâtard destinée à piéger les déchets volumineux véhiculés par l'effluent, une unité de dégrillage grossier automatique avec compactage des déchets, un poste de relevage intermédiaire, une unité de dégrillage fin automatique avec compactage des déchets.

Cette station, réalisée dans un délai de 24 mois avec une enveloppe budgétaire de 84 millions de dirhams, comprend également une unité de dessablage et de dégraissage des eaux, une unité de désodorisation, et des pompes émergées qui assurent le refoulement des eaux prétraitées vers la mer via l'émissaire maritime. Ce dernier, d'un coût de 365 MDH, contribuera à l'élimination de la pollution due aux rejets liquides de la ville sur la côte et la protection du littoral et des zones de baignade.

Devant Bénéficiaire à plus de 300.000 habitants à l'horizon 2030, le projet de prétraitement et de refoulement des eaux usées de la ville d'El Jadida a été financé grâce à des fonds propres de la régie autonome intercommunale de distribution d'eau, d'électricité et d'assainissement liquide des provinces d'El Jadida et de Sidi Bennour, ainsi qu'à un apport du fonds d'équipement communal (FEC) et d'un consortium de banques nationales.

Outre la réalisation d'une station de prétraitement des eaux usées et la construction d'un émissaire maritime, le programme d'assainissement liquide de la ville d'El Jadida, d'un coût global de 622 millions DH, porte également sur la réalisation d'un intercepteur des rejets, la réhabilitation des

collecteurs, l'extension des réseaux, la réalisation des déversoirs d'orage et le renforcement du canal des Doukkala.

Le Souverain S'est informé, à cette occasion, du plan de développement de l'assainissement liquide à la province d'El Jadida, doté d'une enveloppe budgétaire de plus 1.145 millions de dirhams.

Ce plan vise notamment la protection de la province contre les risques d'inondation, la préservation de l'environnement, la lutte contre la pollution, l'amélioration du cadre de vie des citoyens et l'accompagnement du développement socio-économique de la région.

Ce plan concerne la ville d'El Jadida (622 MDH) et les centres de Bir Jdid (146 MDH), M'Harza Sahel (104 MDH), Azemmour (96 MDH), Moulay Abdellah (155 MDH) et Had Ouled Frej (22 MDH). Il porte notamment sur l'extension et le renforcement des réseaux d'assainissement, la construction de galeries, de stations de traitement et de refoulement et la réhabilitation et la restructuration des réseaux d'assainissement existants.

SM le Roi, que Dieu L'assiste, a suivi également des explications au sujet du programme de protection de la ville d'El Jadida contre les inondations, qui mobilise des investissements de l'ordre de 72 millions de dirhams. Ce programme, dont les travaux de réalisation ont atteint les 50 pc, consiste en l'acheminement des eaux de crues à travers un canal en béton armé le long du tracé naturel de l'Oued Fefel à l'intérieur du périmètre urbain, ainsi que la réalisation de traversées à l'intérieur de ce périmètre.

Ce projet est le fruit d'un partenariat entre le ministère de l'Intérieur (28 MDH), le ministère de l'Energie, des mines, de l'eau et de l'environnement (28 MDH) et l'Agence du bassin hydraulique d'Oum Rbia (16 MDH).

Ces différents plans et programmes à fort impact sanitaire, économique et environnemental, dont SM le Roi a pris connaissance, traduisent l'attention particulière du Souverain pour l'environnement et le développement durable.

MAPF